DLP 22-11-96006581

Avertissements Agricoles Auvergne ®

Grandes Cultures

Bulletin technique N° 17 du 24/09/96



COLZA

Grosses altises)
Limaces) Vigilance
Tenthrèdes)

MAIS

Pyrale) Repérer l'intensité
Charbon des inflorescences) des dégâts

POMME DE TERRE

Nématodes : Information

CEREALES

Traitement des semences : Choisir votre protection

Directeur Gérant : J.François CHAUVEAU - CPPAP N° 2315AD - ISSN : 1254 - 6372
© Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

COLZA

Stades : Levée (A) à 2-3 feuilles (B2-B3)
Levée difficile (sécheresse)
Stades très hétérogènes

GROSSES ALTISES

⇨ Absence de captures

⇨ Activité très réduite en culture

Maintenir une surveillance régulière.
Aucun traitement ne se justifie actuellement.

⇨ **Rappel des seuils :**

- 3 plantes sur 10 avec morsures jusquà B2
- 20 à 30 captures cumulées en cuvette après B2

LIMACES

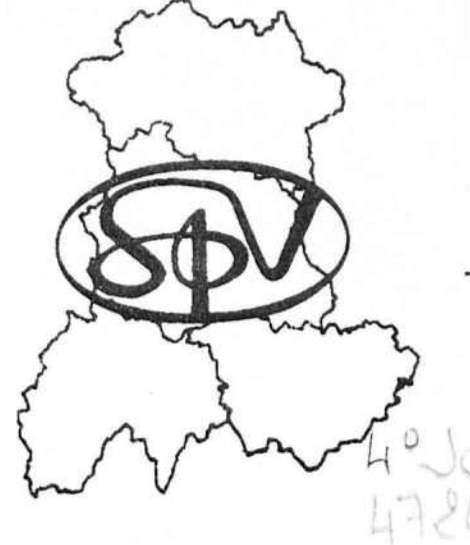
Le risque devient plus sérieux avec le retour des pluies.

Surveiller régulièrement les parcelles motteuses et présentant des résidus pailleux en surface. La mise en place des pièges (tuile) à base de granulés anti-limaces vous sera très utile pour mieux appréhender le risque.

TENTHREDES

Quelques dégâts sont notés localement sur repousses de colza (feuilles dévorées par des fausses chenilles).

Surveiller vos cultures très régulièrement et intervenir rapidement avec un pyréthrinoïde.



Publication mensuelle
Abonnement annuel : 275 Frs
Chéques : Régie de recette D. R. A. F.
Imprimerie D. R. A. F.

D.R.A.F. Service Régional
de la Protection des Végétaux
Marmilhat B.P. 45 - 63370 LEMPDES
Tél : 73. 42. 14. 83 - Fax : 73. 90. 83. 70

4° Jo 47245
D3
720

POMME DE TERRE

ATTENTION AUX NEMATODES

Deux espèces de nématodes à galle, *Méloïdogyne chitwoodi* et *Meloïdogyne fallax* figureront bientôt sur la liste communautaire des organismes de quarantaine soumis à un contrôle sur les lieux de production. Cette liste comporte déjà *Ditylenchus destructor*, *Globodera rostochiensis* et *Globodera pallida*.

Cette mesure s'explique par le danger majeur que ces parasites représentent pour la pomme de terre, qu'il s'agisse de plants, de consommation ou de pomme de terre industrielle, ou de nombreuses autres productions.

En effet, il n'existe pas de moyens de lutte et ces ravageurs sont très polyphages, si bien qu'il sera extrêmement difficile et coûteux d'enrayer leur évolution s'ils pénètrent sur le territoire français.

Ces parasites ne sont pas actuellement couverts par le passeport phytosanitaire. Leur présence, signalée en Europe, dans des pays producteurs de plants, soit pour l'une des espèces, soit pour les deux espèces (cas des Pays-Bas) est préoccupante.

Nous conseillons vivement aux opérateurs introduisant en France les plants de ces origines de se garantir :

⇨ d'une part en présentant à leurs fournisseurs un cahier des charges spécifiant l'absence totale de *Meloïdogyne chitwoodi* et de *Meloïdogyne fallax* dans les plants introduits en France ;

⇨ d'autre part, en faisant analyser ces lots pour s'assurer qu'ils sont bien indemnes de ces nématodes.

Pour les analyses, vous pouvez vous adresser au :

L.N.P.V. - Unité de Nématologie
Hervé MARZIN
Domaine de la Motte au Vicomte - B.P. 29
35650 LE RHEU
Tél. 99.28.52.01 - Fax 99.28.72.28

MAIS

PYRALE

Une cartographie des niveaux de populations larvaires de pyrale sera réalisée avant la récolte pour mieux cibler la lutte en 1997.

⇨ Vos observations sont aussi les bienvenues.

Informer le S.R.P.V. en cas de découverte de fortes attaques sur votre exploitation. Il vous est aussi possible de réaliser sur 50 plantes (5 fois 10 plantes) au niveau d'une parcelle (4 coins et au centre) le comptage du nombre de chenilles vivantes à l'intérieur de 50 plantes (tiges et épi).

CHARBON DES INFLORESCENCES

Une prospection est en cours. Il semble que l'expression de la maladie soit peu importante cette année.

⇨ N'hésiter pas à nous contacter en cas de détection de symptômes sur votre exploitation.

Le charbon des inflorescences se manifeste au niveau des panicules mâles mais surtout au niveau de l'épi. A la différence du charbon commun (*Ustilago maydis*), les spores sont libres : visibles sur la panicule (aspect ébouriffé) et elles sont uniquement recouvertes par les spathes de l'épi ; ainsi le champignon remplace les grains et la rafle. L'épi prend alors une forme renflée typique «bouteille de Perrier».

CEREALES

TRAITEMENT DES SEMENCES

Le traitement des semences est indispensable pour permettre une bonne levée de vos céréales et aussi la poursuite dans de bonnes conditions de la phase végétative pour assurer un bon rendement et de bonne qualité.

Votre choix sera basé :

⇨ sur le niveau de risque des différents parasites présents sur chaque parcelle, de la qualité de la semence (origine, conditions de récolte...),

⇨ des possibilités d'intervention à l'automne (charge de travail, portance des sols...),

⇨ du niveau de garantie souhaitée et du prix. En effet, il est proposé plusieurs niveaux de protection : T2 à T9.

SUR ORGE

■ **Protection fongicide**

Deux maladies principales sont présentes en Auvergne à des degrés divers de gravité : le charbon nu et l'helminthosporiose gramineum.

En général, un simple T2 à base d'oxyquinoléate de cuivre type bétaxate et d'anthraquinone suffit. ***Attention*** : en cas de risque élevé de charbon nu (présence importante d'épis charbonneux sur l'exploitation), préférer l'utilisation d'un traitement performant avec une triazole comme : triadiménol, flutriafol, diniconazole, etc.. Si un risque important d'helminthosporiose gramineum se manifeste, choisir une spécialité très efficace adaptée à base de prochloraze, iprodione et fludioxonil.

■ **Protection insecticide**

La protection pucerons vecteurs de la J.N.O. s'impose. L'utilisation de semences traitées avec imidaclopride (GAUCHO) est à prendre en compte pour son efficacité (50 à 60 jours après le semis) et l'aspect sécurité et confort particulièrement dans le cas de semis précoces par rapport à une protection raisonnée foliaire (informations dans nos A.A.)

SUR BLE

■ **Protection fongicide**

Contre la fusariose

Le bétaxate est suffisant en cas de semences peu contaminées.

En cas de semences très contaminées et en conditions difficiles (gel, semis tardifs), préférer les hauts de gamme : fludioxinil, prochloraz, thiabendazole comme CELEST, ELYXOR, GENOIS et TEBUZATE - Type T4 A.

Contre la carie

Attention : une recrudescence de la carie est notée dans plusieurs régions de France ponctuellement. Il en est de même en Auvergne. Les spores de champignon se conservent plusieurs années dans le sol. Dans le cas général, les fongicides de contact type T2 sont suffisants ; mais en cas de carie suspectée dans le sol, il faut recourir à un fongicide très efficace (type triazole) ou phenylpyrrole (fludioxonil).

■ **Protection insecticide**

Contre les pucerons et cicadelles

GAUCHO permet un confort dans la lutte contre ces ravageurs. En Auvergne, le problème JNO est bien présent surtout en semis d'Octobre. Le problème cicadelles et nanisme est plus occasionnel en Auvergne. La protection raisonnée en végétation a aussi un intérêt technique et économique.

Contre la mouche grise

Dégâts assez localisés en Limagne notamment sur les blés en semis tardifs et derrière betteraves.

Dans la majorité des cas, l'emploi de lindane + endosulfan (T4) est suffisant, mais l'utilisation d'AUSTRAL ou de CAPFOS peut se justifier localement en cas de risques élevés.

Consulter le dépliant vert qui vous a été envoyé récemment : INSECTICIDES Traitement de semence et Régulateurs de croissance.

P21